

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 décembre 2013

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET AFFIRMATION DES
MÉTROPOLES - (N° 1587)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 616

présenté par
M. Dussopt

ARTICLE 35 D

À l'alinéa 17, après l'avant-dernière occurrence du mot :

« à »,

insérer le mot :

« la ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.